

Charte des usagers

1- Confiance relative

Se respecter en restant dans une confiance relative en étant dans un statut d'accompagné qui prend une part active à son auto-guérison. Chercher en soi la justesse des propositions (c'est apprendre à savoir ce qui est bon ou pas pour soi-même).

2-Etre actif dans son travail personnel

Il est primordial dans tout travail personnel de se rappeler que le thérapeute reste un accompagnant qui est là pour permettre de trouver les ressources nécessaires à chaque usager qui vient à lui. Celui qui donne des actes à mettre en place doit le faire en concertation avec vous. Il est de votre souveraineté propre de déposer, si cela ne vous convient pas, de demander de faire moins ou autrement.

3-Droit de rétractation, Se respecter

L'usager peut à tout moment annuler un rdv ou une suite d'accompagnement sur base de son ressenti intuitif sans devoir se justifier, en respectant le thérapeute dans son planning, en prévenant le plus tôt possible et en dédommageant en temps, selon les conditions prévues à l'avance, le thérapeute. Même si des conditions inattendues font partie de la vie, avec les les Ârmony nous sommes dans une autre philosophie qui permet de le faire même si cela n'est pas à la hauteur du montant fixés, c'est un acte symbolique qui reconnaît la valeur de celui qui a bloqué du temps non rétribué.

4- Authenticité

Cette qualité permet en ouvrant son cœur et en se mettant « à nue émotionnellement », lorsque la confiance est posée des 2 côtés, de pouvoir faire un travail de libération puissant. Il ne faut absolument pas forcer cette mise à nue qui se fera naturellement quand cela sera juste pour l'usager. L'indicateur sera la fluidité de cette libération dans le temps et l'impact positif dans les jours qui suivent l'accompagnement.

Informez CheCoPa en cas de difficultés relationnelles avec un praticien.

5- Clarification

Avant tout démarrage de la séance et encore plus pour la 1ère, il est important de prendre le temps de vérifier que la compréhension et l'adhésion à la charte à bien eu lieu de part et d'autre ainsi que les explications de la manière de travailler du thérapeute (voir ce point dans la charte des thérapeutes) ainsi que le transfert en Ârmony afin d'éviter tout malentendus.

6- Être juste dans la rétribution

La philosophie d'Ârmony étant de palier aux difficultés économique, il est plus que conseillé de transférer en Ârmony dans la notion de l'universalité de l'heure. Toutefois si une personne demande plus car elle considère que le travail en amont et en aval est à considérer il lui faudra le spécifier clairement en avance.

Pour les échanges de biens il est aussi bien de prendre l'habitude de le faire avec la notion de temps, bien sûr nous comprenons que certains resteront accrochés à l'ancien système et calculeront en euros.

Afin de vivre une transition douce-heureuse, les 2 peuvent être utilisés sans jugement de la part des autres usagers avec comme encouragement progressif d'aller vers cette notion de temps.

7- Responsabilité

CheCoPa ne peut être tenu responsable des activités auprès des intervenants.